

LA PROLONGATION DU MANDAT DU MÉDIATEUR PREND FIN

Après de nombreuses tentatives pour résoudre les nombreuses questions en litige, dont le règlement est pourtant indispensable à des conventions collectives négociées, les parties demeurent éloignées l'une de l'autre. Le mandat du médiateur, M. Morton Mitchnick, est arrivé à échéance.

Malgré l'aide soutenue du médiateur, Postes Canada n'a pas réussi à répondre à vos principales revendications en matière de santé et de sécurité, d'effectifs, de surcharge de travail, de sécurité d'emploi, de la précarité d'emploi, de salaires équitables et d'un meilleur équilibre travail et vie personnelle.

Quelle est la prochaine étape?

Le Conseil exécutif national décidera de la stratégie à suivre pour continuer à faire pression sur Postes Canada et l'amener à régler ces questions clés. Vous devez continuer, par vos activités de grève, à dire à Postes Canada que les améliorations apportées aux conventions collectives permettront d'offrir à l'ensemble des travailleurs et travailleuses des postes de bons emplois sûrs et bien payés. Il est temps de mettre fin aux accidents du travail causés par la surcharge de travail et le manque de personnel. Nous voulons une charge de travail raisonnable et des conditions de travail satisfaisantes.

Communications

Tenez-vous au courant. Consultez les tableaux d'affichage et vos courriels. Suivez-nous sur twitter [@sttp](https://twitter.com/sttp) et sur facebook <https://www.facebook.com/cupwsttp/> et abonnez-vous au Somm@ire du STTP (<https://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp>).

**La bataille n'est pas encore gagnée.
Maintenons nos efforts.**

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine